

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

3 juillet 2014

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le jeudi troisième jour du mois de juillet deux mille quatorze à 20h00, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- Monsieur le maire Albert Santerre,
- Madame Josée Goyette et Messieurs les conseillers : Éric Rioux, Ghislain Quintal, Donald Pinard, André Dulude et Benoît Lamontagne formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Mélanie Thibault, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Considération et adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion PIIA pour la zone de Mystic
3. Résultats appel d'offres - rénovation du centre communautaire
4. Résultats appel d'offres - fossés
5. Modifications et ajouts à la soumission pour les armoires de cuisine et vanités
6. Paiement du dépôt pour la mise en production
7. Remise pour les jeux de pétanques et fers
8. Adoption du plan d'action de la Municipalité dans le cadre du projet MADA
9. Autorisation appel d'offres – électricité centre communautaire
10. Période de questions
11. Clôture de la séance extraordinaire.

2014.07172 **1. Adoption de l'ordre du jour de la session extraordinaire du 3 juillet 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour proposé le 3 juillet 2014 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE.

2014.07173 **2. AVIS DE MOTION**

Monsieur Ghislain Quintal donne un AVIS DE MOTION que lui-même ou un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement proposant un plan d'implantation et d'intégration architecturale applicable au zone SIG-02-A, C1-07, P-06,P-37-A et P-37-B. Ce règlement concerne particulièrement le secteur du noyau villageois de Mystic.

2014.07174 **3. Rapport d'ouverture de soumissions par Lussier Architecte pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure balcons et gazebo (adjudication du contrat)**

À la suite de l'ouverture des soumissions le jeudi 3 juillet 2014 à 11h01 heures, cinq (5) soumissions ont été reçues et elles sont, par ordre de prix:

Rang	Entrepreneur	Montant forfaitaire incluant les taxes
1	Xamilix Construction	166 713.75\$
2	Construction C.D.A.A.	168 426.80\$
3	Consruction Brien	170 743.62\$
4	Athena Construction	181 213.25\$
5	Construction Simon Vallières	252 119.47\$

Après analyses de Monsieur Yves Lussier Architecte, l'offre de Xamilix Construction Inc. doit être considérée comme non conforme. Il est donc recommandé d'octroyer le contrat à Constructions C.D.A.A. soit le plus bas soumissionnaire conforme;

Par contre, Constructions C.D.A.A. Inc. devra remettre à la Municipalité une copie de la résolution de compagnie autorisant M. Millette à signer la soumission datée du 2 juillet 2014;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte la soumission de Constructions C.D.A.A. inc. pour effectuer les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure, balcons et gazebo du centre communautaire situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge au montant de cent soixante-huit mille quatre cent vingt-six dollars et quatre-vingt cents (168 426.80 \$) incluant la TPS et la TVQ tel que détaillé au bordereau de soumission.

QUE les plans et devis « Réfection de l'enveloppe extérieure, balcons et gazebo », ainsi que tous les formulaires et annexes de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge et la soumission de Constructions C.D.A.A. Inc., datée du 2 juillet 2014, soient considérés comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'ils y étaient tout au long reproduits.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2014.07175 **4. Appel d'offres - fossés**

CONSIDÉRANT que le résultat des ouvertures de soumissions est le suivant :

Nom du soumissionnaire	Prix à l'heure
Excavation CMR Inc.	105\$ / heure
J.A. Beaudoin Construction Ltée.	124\$ / heure
B. Fréreau & fils Inc.	140\$ / heure

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte la soumission d'Excavation CMR Ltée. pour les travaux de creusage de fossés dans le 5^{ème} Rang, au montant de cent cinq dollars (105.00\$) de l'heure, incluant la machinerie et la main d'œuvre.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2014.07176 **5. Modifications et ajouts à la soumission pour les armoires de cuisine et vanités**

CONSIDÉRANT les modifications suggérées par Madame Josée Goyette et Madame Mélanie Thibault

Il est proposé par Josée Goyette appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte les modifications à l'offre initiale de Cuisines Despro et l'ajout de cloisons dans les salles de bain du rez-de-chaussée, pour un montant global de quinze mille quatre cent vingt-trois dollars et trente-trois cents (15 423.33\$);

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2014.07177 6. **Paiement du dépôt pour la mise en production**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise le versement d'un acompte de 9 254.00\$ pour la mise en production des armoires de cuisine et vanités de salles de bain;

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2014.07178 7. **Remise pour les jeux de pétanques et fers**

CONSIDÉRANT QUE la remise pour les jeux de pétanques et de fers fait partie de la demande de subvention à Hydro Québec;

Monsieur le maire demande le vote;

En faveur : 4 Contre : 2

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu sur division;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte l'offre de remise Grandmont pour l'achat d'une remise au montant de 2469.66\$ incluant les taxes, la livraison et l'installation;

ADOPTÉE sur division.

2014.07179 8. **Adoption du plan d'action de la Municipalité dans le cadre du projet MADA**

CONSIDÉRANT la démarche entreprise par le comité MADA de la région de Bedford;

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge, adopte son plan d'action Municipalité Ami Des Aînés;

ADOPTÉE.

2014.07180 9. **Autorisation appel d'offres – électricité centre communautaire**

Il est proposé par Benoit Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise la directrice générale, Madame Mélanie Thibault à procéder à l'envoi d'appel d'offres sur invitation, pour les travaux électriques au centre communautaire;

ADOPTÉE.

10. **Période de questions**

2014.07181 11. **Clôture de la session**

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Benoit Lamonagne et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.

ADOPTÉE.

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale – secrétaire-trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire.